



Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2016-2017

> Ottawa, Canada 10 janvier 2017 www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir des analyses indépendantes au Parlement sur l'état des finances publiques, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. À la demande d'un comité ou d'un parlementaire, il est tenu de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

La présente analyse traite de la mise en œuvre, durant le premier semestre de l'exercice, du plan des dépenses du gouvernement présenté dans le Budget de 2016. Il s'agit de voir si les dépenses sont conformes au plan prévu.

Le présent rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Vania Georgieva et Jason Jacques ont rédigé le rapport.

Mostafa Askari a fourni des commentaires. Jocelyne Scrim et

Nancy Beauchamp ont participé à la préparation du rapport pour publication.

Veuillez envoyer un message à pbo-dpb@parl.gc.ca pour obtenir plus de renseignements.

Jean-Denis Fréchette Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé		1
1. Context	te	2
2. Faits sai	illants	3
2.1.	Fonctionnement	6
2.2.	Immobilisations	7
2.3.	Subventions et contributions	7
3. Dépens	12	
3.1.	Affaires économiques	13
3.2.	Affaires sociales	15
3.3.	Affaires internationales	15
3.4.	Affaires gouvernementales	16
Notes		17

Résumé

Les dépenses gouvernementales du premier semestre de 2016-2017 se sont élevées à 136,5 milliards de dollars, soit une hausse de 3,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La hausse est plus lente que la progression des dépenses prévue au budget (5,6 %) à cause de retards dans la mise en œuvre des priorités économiques du gouvernement, notamment les nouveaux investissements dans les infrastructures.

Les investissements prévus par le gouvernement dans le domaine des infrastructures ne se sont pas concrétisés au cours du premier trimestre de l'exercice. Les transferts au titre des infrastructures administrés par Transports et Infrastructure Canada ont été en recul par rapport à l'exercice précédent (-0,1 milliard de dollars).

Le DPB signale que les budgets d'immobilisations des provinces en 2016-2017 n'ont pas connu une croissance à la mesure des hausses prévues pour les transferts fédéraux destinés aux infrastructures. Il existe donc un risque de plus en plus important que les fonds que le gouvernement a d'abord prévu dépenser en 2016-2017 soient reportés aux exercices ultérieurs.

Ces retards sont conformes aux données historiques sur la péremption persistante des dépenses prévues dans les infrastructures, phénomène déjà signalé dans des rapports antérieurs du DPB.

1. Contexte

Chaque année, le Parlement approuve la stratégie financière et économique que le gouvernement présente dans le budget. Cette stratégie est mise en œuvre par des lois de crédits ou d'autres lois habilitantes, comme les lois d'exécution du budget.

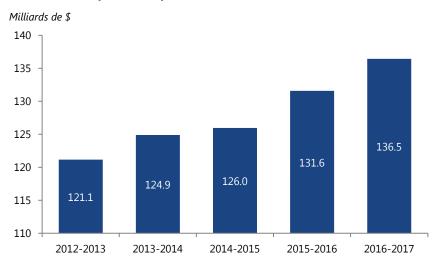
Depuis 2010, le directeur parlementaire du budget (DPB) suit la mise en œuvre du budget et des dépenses des quelque 400 programmes du gouvernement pour voir si celui-ci respecte globalement ses engagements en matière de dépenses dans l'exercice en cours.

Cette analyse du plan de dépenses (aussi appelé budget des dépenses) du gouvernement facilite l'exercice du droit de regard parlementaire sur les dépenses de l'État. Chaque mois, les ministères et organismes fédéraux mettent à jour le Système central de gestion des rapports financiers du gouvernement en fournissant les données sur leurs dépenses réelles. Le receveur général du Canada communique cette information au DPB, qui utilise les données pour établir ses rapports trimestriels sur le suivi des dépenses et sur le budget des dépenses.

2. Faits saillants

Après six mois, les dépenses totales du gouvernement fédéral en 2016-2017 s'élèvent à 136,5 milliards de dollars, en hausse de 3,7 % par rapport à la même période en 2015-2016 (figure 2-1).

Figure 2-1 Total des dépenses après six mois^{1,2}



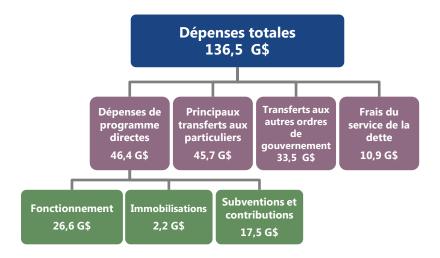
Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

Les dépenses se répartissent en quatre grandes catégories :

- dépenses de programme directes (DPD);
- principaux transferts aux particuliers (PTP);
- principaux transferts aux autres ordres de gouvernement (PTOG);
- frais du service de la dette (FSD).

Les DPD constituent la plus grande catégorie de dépenses, suivie de près par les principaux transferts, à savoir les PTP et les PTOG (figure 2-2).

Figure 2-2 Composantes des dépenses

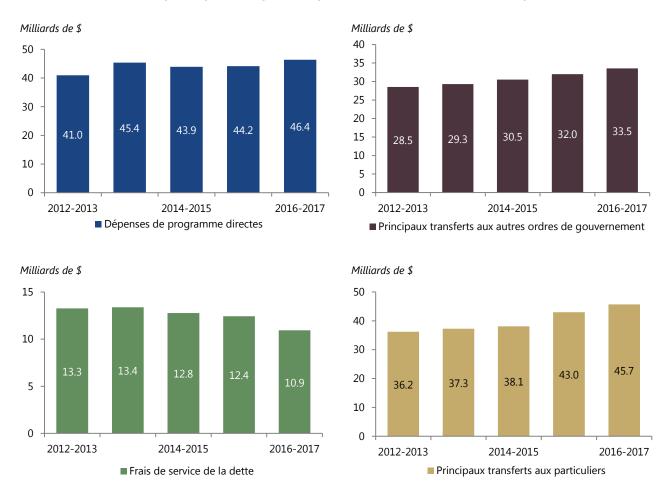


Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

La plupart des catégories de dépenses gouvernementales suivent des tendances prévisibles. Ainsi, les taux d'intérêt plus faibles que jamais ont un effet à la baisse sur les charges d'intérêts de la dette publique (malgré l'encours de plus en plus important de la dette), tandis que les grands transferts aux autres ordres de gouvernement (comme le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux) sont habituellement dictés par des facteurs de progression prédéterminés (figure 2-3).

On observe davantage de fluctuations dans les dépenses de programme directes, qui varient en fonction de la politique budgétaire du gouvernement (expansion ou contraction). Les croissances les plus importantes prévues dans le Budget de 2016 concernent les DPD et plus particulièrement les nouvelles dépenses en infrastructures. Le total des DPD est en hausse de 2,2 milliards de dollars (+5 %) au premier semestre de l'exercice, par rapport à la même période du dernier exercice³.

Figure 2-3 La baisse des charges d'intérêts de la dette publique est plus que compensée par la croissance d'autres dépenses



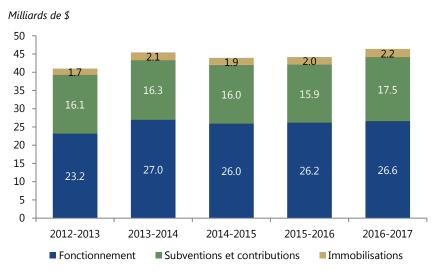
Sources : Receveur général et directeur parlementaire du budget.

Les DPD se subdivisent en trois catégories :

- dépenses de fonctionnement (principalement la rémunération de la fonction publique);
- dépenses d'immobilisation liées à des actifs fédéraux;
- subventions et contributions à des organisations de l'extérieur, notamment les autres ordres de gouvernement.

Après six mois, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (+1 %) et les subventions et les contributions de 1,7 milliard de dollars (+10 %); les dépenses d'immobilisations ont progressé de 0,2 milliard de dollars (+9 %) par rapport au même semestre de l'exercice précédent (figure 2-4).

Figure 2-4 Part des DPD après six mois



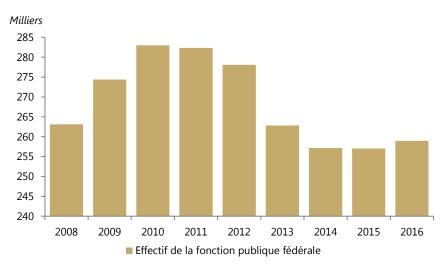
Sources: Receveur général et directeur parlementaire du budget.

2.1. Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement (pour les deux tiers environ) à la rémunération des employés, le reste se composant, entre autres, des frais de transport, de l'entretien et des contrats de service professionnel. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de rémunération ont augmenté légèrement (+0,1 % ou 23 millions de dollars) pour atteindre 18 milliards de dollars.

La croissance des dépenses en personnel a mis un terme à une tendance à la baisse qui a duré trois ans. Elle est attribuable avant tout à la première augmentation de la taille globale de la fonction publique depuis 2010 (figure 2-5). Le taux de croissance des dépenses en personnel devrait augmenter encore, une fois que de nouvelles conventions collectives auront été conclues avec les syndicats du secteur public.

Figure 2-5 Première augmentation de la taille globale de la fonction publique depuis 2010



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

2.2. Immobilisations

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 181 millions de dollars (+9 %), passant de 2,0 à 2,2 milliards de dollars.

Dans le Budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à consacrer des fonds supplémentaires de 412 millions de dollars aux actifs de l'infrastructure fédérale au cours de l'exercice. D'après les dépenses contractées à ce jour et l'examen, par le DPB, des rapports financiers trimestriels des ministères et organismes, le gouvernement semble en bonne voie de respecter comme prévu l'engagement pris dans le budget.

2.3. Subventions et contributions

La majeure partie de la croissance des DPD découle de subventions et de contributions plus importantes accordées dans la première moitié de l'année (+10 % ou 1,6 milliard de dollars). La plus grande partie de cette augmentation s'explique par la progression observée dans plusieurs programmes gérés par deux ministères : Emploi et Développement social Canada et Sécurité publique et Protection civile Canada. La section 3 fournit d'autres détails.

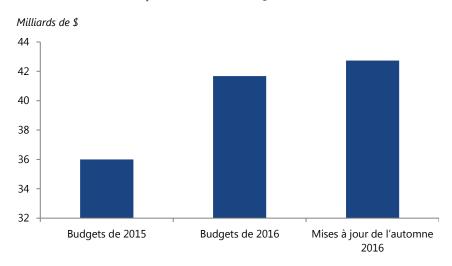
Notamment, les transferts prévus par le gouvernement pour des tiers (essentiellement des gouvernements provinciaux) en vue de dépenses en infrastructures ne se sont pas concrétisés pendant la première moitié de l'exercice. Le Budget de 2016 et la Mise à jour économique de l'automne ont proposé des transferts additionnels de 3,5 milliards de dollars à l'intention des autres ordres de gouvernement pour des investissements dans les infrastructures en 2016-2017.

Les données révèlent que, dans les trois premiers mois de l'exercice, ces transferts ont augmenté d'une année à l'autre, même si c'est à partir d'un niveau relativement faible. À ce moment-là, le DPB en est venu à conclure que la mise en œuvre se déroulait généralement comme prévu. Toutefois, les données sur les dépenses des trois mois suivants tendaient à montrer que les dépenses réelles en infrastructures sont peut-être plus lentes que le gouvernement ne l'a supposé. Fait révélateur, les transferts en infrastructure administrés par Transports et Infrastructure Canada ont reculé par rapport à l'exercice précédent (-0,1 milliard de dollars).

Le dernier Rapport financier trimestriel d'Infrastructure Canada a indiqué que plusieurs risques opérationnels « pourrai(en)t faire en sorte que le financement approuvé ne reflète pas le déroulement réel des travaux⁴ ». Il y a notamment le risque que présente la capacité limitée du personnel d'absorber une charge de travail croissante et le fait qu'il faut faire appel à d'autres ordres de gouvernement pour réaliser les projets prévus.

Bien que les ministères et organismes fédéraux soutiennent que leurs investissements prévus dans les infrastructures suivent généralement le plan du Budget de 2016, le DPB fait remarquer que les budgets d'immobilisations des provinces n'ont pas progressé à un rythme qui correspond aux augmentations fédérales annoncées. Les budgets des quatre plus grandes provinces en 2015 prévoyaient au départ environ 36 milliards de dollars de dépenses en infrastructures en 2016-2017. Ce chiffre a été majoré de 5,7 milliards de dollars dans les mêmes quatres budgets de 2016, dont trois ont été déposés à l'hiver avant le budget du gouvernement du Canada pour 2016, présenté à la fin de mars (figure 2-6)⁵. Par la suite, ces quatres gouvernements provinciaux ont révisé leurs dépenses prévues en infrastructures et les ont augmentées, à eux tous, de 1 milliard de dollars dans leurs mises à jour économiques et financières d'octobre et de novembre. Cela demeure largement inférieur à l'augmentation totale annoncée dans le budget fédéral⁶.

Figure 2-6 Évolution des dépenses en immobilisations prévues dans les budgets des provinces en 2016-2017, Alberta – Colombie-Britannique – Ontario - Québec

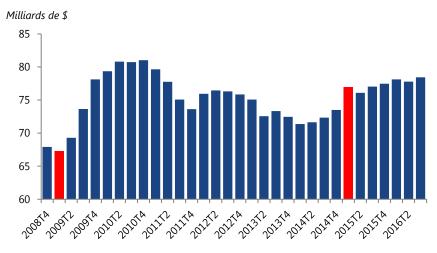


Sources: Budgets et mises à jour économiques de l'automne en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

À cette croissance anémique dans les dépenses prévues dans les budgets, trois explications possibles. D'abord, les gouvernements provinciaux ont peut-être prévu les nouveaux transferts fédéraux au titre des infrastructures avant qu'ils ne soient officiellement annoncés, ce qui permettrait de supposer que les dépenses en infrastructures suivent l'évolution prévue, mais en étant dissociées des accords relatifs au Budget de 2016. Ou bien, il est possible que les nouvelles dépenses fédérales financent simplement les plans provinciaux d'investissement qui existaient déjà, de sorte que la hausse prévue au départ dans les dépenses en infrastructure serait plus modeste. Enfin, il pourrait y avoir des retards d'ordre administratif découlant des processus fédéraux internes, comme dans la négociation d'accords entre les autorités fédérales et provinciales et la conclusion de marchés par les provinces pour dépenser concrètement les nouveaux fonds. Si cette troisième théorie s'avérait, le montant total consacré aux infrastructures resterait inchangé par rapport aux plans du Budget de 2016, mais il y aurait des retards.

D'après l'analyse que le DPB a faite des mesures du Fonds de stimulation de l'infrastructure en 2009 et de la péremption des dépenses par le passé, la troisième possibilité semble la plus probable^{7,8}. Le Budget de 2009 a été déposé vers la fin de janvier; environ deux trimestres ont passé avant qu'on ne puisse observer une augmentation notable des immobilisations dans le secteur public (figure 2-8). Deux trimestres après le Budget de 2016 (déposé en mars), il n'y a pas de hausse notable non plus. Il y a donc un risque croissant que l'argent que le gouvernement voulait dépenser au départ en 2016-2017 suscitera plus tôt de l'activité économique dans les exercices suivants.

Figure 2-7 Investissement en capital fixe dans le secteur public



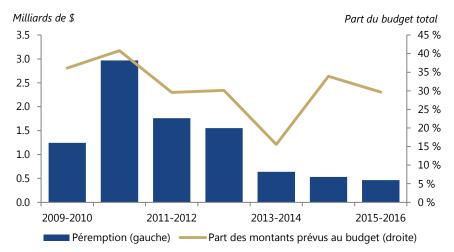
Sources: Statistique Canada, tableau 380-0080. Directeur parlementaire du budget.

Note : Les barres rouges correspondent aux trimestres où les budgets de 2009 et de

2016 ont été déposés.

Sur le plan administratif, Infrastructure Canada a constamment été incitée à dépenser tous les fonds que le Parlement lui donnait chaque année pour les infrastructures (figure 2-8). Depuis 2009-2010, il a laissé chaque année pas moins de 400 millions de dollars devenir périmés. Ce montant a même atteint près de 3 milliards de dollars en 2010-2011 (dans le cadre du programme précédent de stimulation des infrastructures). C'est donc dire qu'entre 15 % et 40 % des fonds affectés chaque année aux infrastructures n'ont pas été dépensés (les taux de péremption les plus élevés correspondant aux fortes augmentations des montants inscrits au budget).

Figure 2-8 Péremptions historiques des transferts fédéraux en infrastructures



Sources : Comptes publics du Canada. Directeur parlementaire du budget.

3. Dépenses par grands secteurs

Le DPB utilise également le cadre pangouvernemental du Secrétariat du Conseil du Trésor pour classer l'ensemble des quelque 400 programmes du gouvernement, ce qui donne aux parlementaires un aperçu de la répartition des fonds des budgets entre les divers secteurs et leur permet de voir si les engagements en matière de politique sont réalisés comme prévu au départ.

Les dépenses prévues au premier semestre de l'exercice correspondent généralement aux réorientations indiquées dans le Budget de 2016.

Toutefois, la hausse des dépenses pendant les six premiers mois est en retard sur l'augmentation globale prévue au budget, ce qui donne à penser que les programmes risquent de ne pas être mis en œuvre selon le calendrier prévu. Comme il est signalé dans d'autres rapports du DPB, les hausses notables des dépenses, notamment les DPD, correspondent généralement à une augmentation analogue des fonds périmés⁹.

Tableau 3-1 Dépenses pangouvernementales¹⁰

Catégories thématiques de dépenses	Dépenses après six mois en millions de dollars	Dépenses après mois changement e pourcentage	Changement n
Affaires économiques	102 278 \$	5,6 %	10,6 %
Une croissance économique forte	49 942 \$	-0,7 %	5,4 %
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	36 452 \$	14,9 %	16,3 %
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	14 914 \$	8,2 %	32,6 %
Un environnement propre et sain	767 \$	-7,4 %	-11,7 %
Un marché équitable et sécurisé	203 \$	-14,9 %	-0,9 %
Affaires sociales	21 767 \$	-5,0 %	-8,5 %
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	5 772 \$	-25,0 %	-33,7 %
Un Canada sécuritaire et sécurisé	11 679 \$	5,3 %	-0,2 %
Des Canadiens en santé	3 250 \$	5,0 %	8,8 %
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	1 066 \$	4,7 %	21,4 %
Affaires internationales	2 651 \$	2,5 %	-1,8 %
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	1 167 \$	2,7 %	-1,3 %
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	1 372 \$	1,4 %	-3,0 %
Un Canada prospère grâce au commerce international	110 \$	17,0 %	8,1 %
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	2 \$	-4,1 %	4,2 %
Affaires gouvernementales	9 664 \$	7,2 %	-0,9 %
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	8 529 \$	7,1 %	-1,1 %
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	774 \$	7,3 %	-2,1 %
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	361 \$	9,4 %	9,4 %
Le rajustement salarial (Note 1)	\$		
Suspens (Note 2)	92 \$		
Gouvernement du Canada	136 451 \$	3,7 %	5,6 %

3.1. Affaires économiques

La hausse de 5,4 milliards de dollars dans les dépenses au titre des Affaires économiques est attribuable surtout aux augmentations des rubriques *La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens* et *Une économie axée sur l'innovation et le savoir*.

Sous le thème *La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens*, la progression de 7,7 milliards de dollars s'explique surtout par le regroupement des dépenses fédérales existantes pour les enfants. Auparavant, ces dépenses se divisaient entre les Affaires économiques et les Affaires sociales.

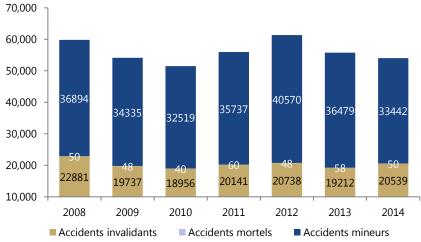
Toutes les dépenses au titre de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants sont regroupées sous ce thème. Par conséquent, bien que les dépenses prévues et réelles de 2016-2017 soient supérieures, le fait est attribuable surtout à un reclassement technique.

Néanmoins, il subsiste une augmentation réelle appréciable sous ce thème à cause d'une hausse de 2,2 milliards de dollars au titre de la Sécurité de la vieillesse, relevant d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), ainsi que de fonds supplémentaires de 199 millions de dollars affectés au Supplément de revenu garanti (SRG). Ces augmentations découlent de modifications dans les prestations moyennes et dans le nombre de prestataires¹¹.

La fluctuation procentuelle la plus importante des dépenses est une diminution de 15 % (36 millions de dollars) sous la rubrique *Un marché équitable et sécurisé*. Elle tient principalement à la diminution de 20 millions de dollars des dépenses du Programme du travail d'EDSC, dont 18 millions de dollars correspondent à une diminution nette des dépenses au titre de la rémunération des fonctionnaires. Ce programme est géré par EDSC au nom des ministères fédéraux, qui représentent près d'un quart des employés assujettis aux lois et aux règlements fédéraux en matière de travail. Le recouvrement des coûts des clients fédéraux a été plus rapide en 2016-2017 que par rapport à l'année précédente, d'où la baisse des coûts nets. Le Ministère prévoit que les coûts nets de ce programme resteront de manière générale inchangés en 2016-2017 par rapport à l'exercice précédent.

De manière plus générale, le nombre des accidents du travail dans les secteurs de ressort fédéral a reculé de plus de 7 000 (-12 %) entre 2012 et 2014 (figure 3-2).

Figure 3-2 Accidents du travail dans les secteurs de ressort fédéral



Source: Emploi et Développement social Canada

3.2. Affaires sociales

La diminution de 1,1 milliard de dollars (-5 %) sous la rubrique des *Affaires* sociales est entièrement attribuable à un recul de 1,9 milliard de dollars sous le thème *Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.* Comme on l'a déjà signalé, cela s'explique par le reclassement des prestations pour enfants sous un thème unique des Affaires économiques¹².

C'est le thème *Un Canada sécuritaire et sécurisé* qui affiche l'augmentation des dépenses la plus importante en chiffres absolus (+5 % et 587 millions de dollars), et cela s'explique par une hausse au titre du programme de la Sécurité publique et de la protection civile du Canada. Plus de la moitié de cette majoration (307 millions de dollars) tient à un versement anticipé accordé à l'Alberta en juin 2016 aux termes du programme de contribution des accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFC) pour les incendies de forêt à Fort McMurray.

Les AAFC sont une modalité de partage des coûts par laquelle le gouvernement fédéral peut contribuer à éponger les coûts subis par les provinces et territoires à cause de catastrophes naturelles qui imposent une charge excessive aux économies provinciales et territoriales.

En outre, le premier ministre s'est engagé à verser un montant égal aux dons versés à la Croix-Rouge canadienne pendant le mois de mai (2016) pour soutenir les secours à Fort McMurray. Cet engagement a fait augmenter les dépenses de 105 millions de dollars, montant qui a été versé à la Croix-Rouge canadienne en juillet 2016¹³.

3.3. Affaires internationales

Au cours du premier semestre de l'exercice, les dépenses globales des Affaires internationales ont augmenté de 66 millions de dollars (+3 %) pour atteindre 2,7 milliards de dollars.

L'augmentation la plus importante, en pourcentage, est celle de la rubrique Un Canada prospère grâce au commerce international. Elle tient à l'expansion du Service des délégués commerciaux et aux dépenses du programme CanExport. Le Service des délégués commerciaux est rattaché aux Affaires mondiales et il appuie non seulement les entreprises canadiennes qui songent à prendre de l'expansion sur les marchés étrangers, mais aussi les entreprises étrangères qui envisagent d'investir au Canada. Il s'agit d'un réseau de plus d'un millier de spécialistes du commerce qui travaillent dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats du Canada dans 161 villes réparties dans le monde entier¹⁴. Le programme CanExport apporte un soutien financier aux PME canadiennes qui cherchent de nouveaux débouchés à l'exportation. Le programme a débuté en janvier 2016 et il fournira un maximum de 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour aider des entreprises canadiennes à se démarquer sur le marché international. Il est offert par le Service des délégués commerciaux d'Affaires mondiales et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada¹⁵.

3.4. Affaires gouvernementales

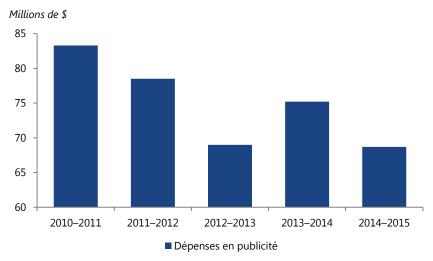
Les dépenses sous la rubrique des Affaires gouvernementales ont augmenté de 650 millions de dollars (+7,2 %), pour atteindre 9,7 milliards de dollars au premier semestre de 2016-2017, par rapport à la même période l'an dernier. La majeure partie de la hausse est attribuable aux programmes de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) *Gestion des locaux et des biens immobiliers* (+54 %, 550 millions de dollars) et *Programmes et services spécialisés* (+119 %, 16 millions de dollars). ¹⁶

Le programme Gestion des locaux et des biens immobiliers fournit aux ministères fédéraux des locaux et assume la responsabilité à l'égard de divers bâtiments, ponts et barrages publics et de biens patrimoniaux au Canada. C'est donc l'un des programmes qui profitent le plus des nouveaux fonds annoncés dans le Budget de 2016 pour les immobilisations dans les infrastructures fédérales.

Les facteurs qui contribuent à cette hausse comprennent la réparation et l'entretien des biens fédéraux (97 millions de dollars), les écarts temporaires dans la déclaration des paiements de transferts (81 millions de dollars) et les retards dans la comptabilisation des revenus par rapport à l'année dernière (58 millions de dollars)

Les *Programmes et services spécialisés* sont un programme qui offre « la prestation de services spécialisés de haute qualité et accessibles aux institutions fédérales ¹⁷ ». Le sous-élément le plus important de ce programme est celui des Services d'information du gouvernement, qui procure aux Canadiens des renseignements sur les programmes et les publications du gouvernement par des moyens publicitaires. À l'échelle du gouvernement fédéral, les dépenses consacrées à la publicité ont fléchi, passant de plus de 80 millions de dollars en 2010-2011 à environ 70 millions de dollars en 2014-2015, dernière année pour laquelle des données sont disponibles (figure 3-3).

Figure 3-3 Diminution des dépenses fédérales en publicité



Sources: Services publics et Approvisionnement Canada

Notes

- 1. Les totaux à partir de 2014-2015 ne tiennent pas compte des dépenses uniques de transition vers la rémunération « en arrérages ».
- 2. Le DPB a révisé sa présentation des dépenses du gouvernement pour tenir compte de certaines dépenses fiscales dont le suivi est assuré dans le Système central de gestion des rapports financiers du gouvernement, plus précisément la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (et le programme qu'elle remplace, la Prestation universelle pour la garde d'enfants), ainsi que certaines dépenses fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada pour les entreprises et les particuliers. Par rapport aux exercices antérieurs, ces rajustements relèvent le niveau global des dépenses, mais ils laissent à peu près inchangés le taux de croissance et les tendances générales.
- Voir Budget de 2016 Tableau A1.4 Perspectives concernant les charges de programmes, à l'adresse suivante : http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/anx1-fr.html.
- 4. Infrastructure Canada (2016), Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2016, à l'adresse suivante : http://www.infrastructure.gc.ca/pub/gfr-rft/qfr-rft-2016-11-29-fra.html,
- 5. Les budgets provinciaux de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique ont été déposés avant le budget fédéral de 2016, tandis que celui de l'Alberta a été présenté après.
- 6. D'après un examen des mises à jour économiques et financières en milieu d'exercice publiées par l'Ontario, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les données comprennent les dépenses directes des gouvernements provinciaux ainsi que les transferts provinciaux de capital prévus pour les autres ordres de gouvernement. Les chiffres de référence des dépenses en immobilisations prévues sont tirés des documents budgétaires provinciaux.
- 7. Directeur parlementaire du budget (2010), *Mise à jour Fonds de stimulation de l'infrastructure*, à l'adresse suivante : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/files/Publications/Mise a Jour FSI.pdf.
- 8. Directeur parlementaire du budget (2015), *Pourquoi le gouvernement* n'utilise-t-il pas tous les crédits approuvés, et pourquoi s'agit-il d'une question importante?, à l'adresse suivante : http://www.pbo-dpb.gc.ca/en/blog/news/Lapse%20Analysis.
- 9. Ibid.
- 10 La présentation des données dans le rapport Suivi des dépenses permet aux parlementaires de faire concorder les chiffres directement avec les documents budgétaires produits par le gouvernement du Canada. Ainsi, tous

- les chiffres financiers sont présentés selon une méthode de comptabilité dite de « caisse modifiée » et comprennent aussi les recettes compensatoires (c'est-à-dire, les revenus liés à des crédits et à des programmes particuliers sont déduits des dépenses déclarées).
- 11. Emploi et Développement social Canada (2016), Rapport financier trimestriel ayant pris fin le 30 septembre 2016, à l'adresse suivante : https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/rft/2016-trimestre-2.html.
- 12. Ibid.
- 13. Sécurité publique Canada, *Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016*, à l'adresse suivante : https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/qrtrl-fnncl-rprt-20160930/index-fr.aspx.
- 14. Service des délégués commerciaux du Canada (2016), à l'adresse suivante : http://deleguescommerciaux.gc.ca/how-tcs-can-help-comment-sdc-peut-aider.aspx?lang=fra.
- 15. Affaires mondiales Canada (2016), CanExport, à l'adresse suivante : http://international.gc.ca/canexport/index.aspx?lang=fra.
- 16 En 2016-17, l'Architecture d'alignement des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada a été modifiée afin que certains sous-programmes soient transéférés aux Programmes et services spécialisés. La croissance et les taux de croissance d'une année à l'autre ont été rajustés pour tenir compte de ce changement.
- 17. Services publics et Approvisionnement Canada (2016), Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2016-2017/rpp-02-fra.html.